

INITIATION À L'ACTUARIAT EN ASSURANCE NON VIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA416	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	587,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 16/02/2026 au 16/02/2026
- Du 03/12/2026 au 03/12/2026

OBJECTIFS

- Identifier les principales problématiques autour du provisionnement
- Définir les principes de base de l'assurance non-vie
- Appréhender les principes de la tarification en assurance non-vie
- Identifier les principaux produits non-vie

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Connaissances de base de l'actuariat non-vie.

Compréhension des enjeux des directions actuarielles dans l'actuariat vie.

Cas pratiques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Généralités - Principes de l'assurance non-vie

1. Segmentation de l'assurance en France

2. Typologie des assureurs en France

3. Spécificités de l'assurance non-vie : asymétrie d'information, aléa moral

4. Contrat d'assurance non-vie

B Bases et Modèles actuariels et tarification

1. Rappel de la théorie des probabilités

2. Modèle individuel, le modèle collectif, fréquence-coût moyen

3. Tarification à priori, segmentation, écrêtement

C. Provisionnement en assurance non-vie

1. Principes généraux

2. Provisions techniques

3. Méthodes d'évaluation des provisions techniques

4. Pour aller plus loin - introduction au Best Estimate

D. Mise en pratique avec cas supplémentaires

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Ensemble des collaborateurs de l'assurance dans les organismes d'assurance, sociétés de courtage et conseil.

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

587,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/02/2026 à 09:28